



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA  
RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R75-2017-063

PUBLIÉ LE 12 MAI 2017

# Sommaire

## **ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE 87**

R75-2017-05-12-001 - Avis de classement commission d'information et de sélection  
d'appel à projet SESSAD Autisme 87 (1 page)

Page 3

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA  
HAUTE-VIENNE 87

R75-2017-05-12-001

Avis de classement commission d'information et de  
sélection d'appel à projet SESSAD Autisme 87

# AVIS DE CLASSEMENT D'UNE COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPELS A PROJETS MEDICO-SOCIAUX

Compétence Agence Régionale de Santé

## Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projet médico-social placée auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine réunie le 11/05/2017

### Dossiers présentés en réponse à l'appel à projet ayant pour objet la création d'un SESSAD de 15 places pour enfants avec troubles du spectre autistique dans le département de la Haute-Vienne

Trois dossiers ont été reçus à l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine/Délégation départementale de la Haute-Vienne

Le classement des trois dossiers a été établi conformément à l'avis d'appel à projet.

Après examen des 3 dossiers présentés, le classement retenu à la majorité est le suivant :

N°1 : Association limousine pour le diagnostic et la prise en charge de la pathologie développementale (ALDP)

N°2 : Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Haute-Vienne (ADPEP87)

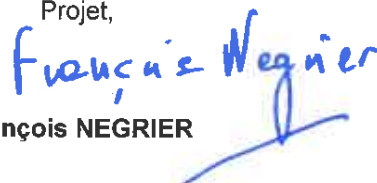
N°3 : Association laïque pour la formation, la prévention et l'autonomie (ALEFPA)

Dans l'étude des dossiers présentés, la commission a été spécialement attentive à l'examen des points suivants :

- mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et de l'ANESM,
- qualité de la supervision,
- partenariats prévus,
- durée d'ouverture annuelle et amplitude journalière,
- souplesse de fonctionnement, adaptation et personnalisation des accompagnements.

Limoges, le 12 mai 2017

Le Président de la Commission  
d'information et de sélection d'Appel à  
Projet,

  
François NEGRIER